



Informations générales

PROGRAMME
Climatmunicipalités
PHASE 2



Objectifs de la présentation

1. Principes généraux
2. Présentation des deux volets
3. Déposer une demande

Objectifs généraux du programme CM-2

- Favoriser la participation des organismes municipaux à la lutte contre les changements climatiques.
- Mettre à l'essai et diffuser des solutions techniques ou sociales qui contribueront à réduire les émissions de GES des collectivités ou à augmenter leur résilience aux changements climatiques.
- Renforcer leurs capacités à travers les activités soutenues dans le cadre des projets.

Requérants admissibles

Organisme municipal :

- Municipalité locale
- Arrondissement de la ville de Montréal
- Agglomération
- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Communauté métropolitaine
- Régie intermunicipale
- Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
- Administration régionale Kativik
- Gouvernement de la nation crie
- Communauté autochtone

Programme en deux volets

Volet 1

- 5 M\$
- Préparation de projet
 - Études de faisabilité;
 - Analyses coûts-avantages;
 - Autre étude ou démarche de préparation jugée pertinente au regard des normes, du programme
- Priorité locale
- 50 000\$ max / projet

Programme en deux volets

Volet 1 – Exemples d'études admissibles :

- Déterminer et comparer les coûts de réalisation;
- Analyser la rentabilité;
- Sonder les bénéficiaires sur des scénarios d'actions;
- Évaluer la faisabilité;
- Évaluer les coûts de l'inaction par rapport aux investissements à prévoir.

Programme en deux volets

Volet 2

- 35 M\$
- Projets pilotes
- Lutte contre les changements climatiques
- 1 M\$ / projet

Programme en deux volets

Volet 2 – Critères d'admissibilité des projets

- Expérimentation de techniques ou d'innovations sociales
- Potentiel à réduire les émissions de GES ou à rendre la collectivité plus résiliente
- Démonstration et développement des connaissances
- Mobilisation de l'organisme municipal ou du milieu
- Liés aux priorités de l'organisme municipal
- Connaissance préalable des risques et vulnérabilités du milieu face aux impacts des changements climatiques
- Réalisé au Québec

Programme en deux volets

Volet 2 - Exemples de projets admissibles :

- Conserver et favoriser la croissance de la biodiversité locale;
- Réduire les matières résiduelles par l'économie circulaire;
- Rénover ou moderniser les actifs municipaux pour faire face aux intempéries climatiques;
- Aménager des infrastructures vertes;
- Électrifier une flotte de véhicules;
- Aménager des rues partagées;
- Créer des projets d'urbanisme favorisant la mobilité durable.

Procédure de dépôt de projet

Volet 1 : Processus de réception et d'évaluation des demandes en continu :

- Demandes reçues et évaluées de manière continue jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe prévue annuellement.

Volet 2 : Appels à projets :

- La ministre sollicite les propositions par appels à projets, à raison d'un appel par an.
- Le 1^{er} appel s'est clos le 5 octobre
- 2^e appel prévu au printemps 2019

Programme Climat municipalités – Phase 2



www.mddelcc.gouv.qc.ca/programmes/climat-municipalites2/



climatmunicipalites2@environnement.gouv.qc.ca



418 521-3868, boîte vocale 7660

Autres programmes de financement



www.environnement.gouv.qc.ca/cgfv/programmes.htm

Fondsvert

Conseil de gestion du Fonds vert

À propos du Conseil

Le Fonds vert

Gouvernance

Lois et règlements

Publications

Diffusion de l'information

Accès à l'information

Liens utiles

Programmes découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques

Le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, par l'entremise du Fonds vert, finance en partie ou en totalité des programmes qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ou à favoriser l'adaptation de la société québécoise aux impacts des changements climatiques.

- [Par secteur d'activité](#)
- [Par clientèle](#)

Acronymes des ministères :

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDEELCC)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Transition Énergétique Québec (TEQ)

Par secteur d'activité

Énergie

Les sources d'énergie utilisées dans les différents secteurs contribuent de façon importante aux émissions de GES du Québec, notamment par l'utilisation des combustibles fossiles. Les actions mises en place visent la conversion vers des sources d'énergie moins émettrices de GES et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

- [Programme Écoperformance](#) - TEQ
- [Programme de biomasse forestière résiduelle](#) - TEQ
- [Programme Rénoclimat – volet Chauffez vert](#) - TEQ